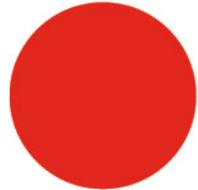




RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



LE BILLET

On a longtemps considéré que les problèmes fonciers se restreignaient à des difficultés juridiques et techniques, panachées de considérations économiques et qu'une bonne dose d'ingéniosité et de bon sens suffisait à les résoudre ; en définitive la maîtrise des sols et celle de la consommation des espaces sont des préalables à toute politique d'aménagement, de développement et de cohérence des territoires : les politiques foncières sont donc des leviers d'anticipation, des actions qui se doivent transversales bien au-delà de la simple différence de zonage.

Bien évidemment, les spécificités locales sont autant de critères qui permettent d'ajuster, de pondérer les grands axes d'action d'un opérateur comme l'EPFL : permettre d'adapter des espaces pour se déplacer, se loger, se nourrir, travailler, préserver notre environnement et nos richesses, notre cadre de vie, relayer les politiques nationales, régionales et départementales, comme les besoins locaux qui s'y intègrent, sont autant de compétences et d'actions que met en œuvre l'EPFL de la Savoie.

L'adhésion de 265 communes et des intercommunalités confirme la cohérence des orientations prises, devenues partagées et amplifiées, d'autant plus si l'on considère le nombre d'opérations sollicitées et réalisées.

L'adaptation constante aux évolutions réglementaires, l'augmentation des sollicitations et besoins des différentes collectivités obligent à la réactivité et à la pertinence des solutions mises en œuvre par l'EPFL au travers de ses différents « métiers », à tel point que le volume des investissements en fonds propres abondés par la taxe spéciale d'équipement (maintenue à l'un des niveaux les plus faibles de France en Savoie) nécessite en outre la mobilisation des institutions bancaires et le montage « d'opérations combinées » avec nos différents partenaires actifs de l'aménagement des territoires.

La possibilité maintenant offerte par la Loi ELAN de constituer des structures de type foncière permettra d'agrger les capacités et compétences pour amplifier les actions ... ce qui imposera aux demandeurs une discipline dans la maîtrise de leurs projets et l'obligation de clore les portages en temps et en heure afin de permettre la mutualisation des capacités de l'outil et ne pas obérer ses possibilités d'investissement considérant qu'il s'agit d'un droit de tirage illimité. Le « crédit » de portage ou d'ingénierie offert devient de plus en plus fonction du crédit que l'on peut accorder à la pertinence et à la durée de l'opération relayée, adossée à la capacité budgétaire de la collectivité sollicitante...

C'est à ce prix et sous ces conditions que l'EPFL pourra poursuivre avec efficacité et réactivité ses différentes missions au service des collectivités et territoires.

Jean-Marc LÉOUTRE,
Président de l'EPFL de la Savoie



LE SOMMAIRE

1

P. 9

P. 11
P. 12
P. 13 à 23
P. 24 à 25
P. 26

• ACTION FONCIÈRE

- Savoir-faire - Ingénierie
- Carte des opérations de l'année 2018
- Acquisitions 2018
- Rétrocessions 2018
- Développement touristique

2

P. 27

P. 29 à 30
P. 31
P. 32 à 34
P. 35

• GESTION DU PATRIMOINE

- Gestion des biens
- Les chantiers de désamiantage et démolition
- Zoom sur la gestion locative
- La gestion du risque amiante

3

P. 37

P. 39
P. 40
P. 41
P. 42 à 44
P. 45 à 48

• INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT

- Conseils et expertises
- Accompagnement des collectivités
- Les ateliers de l'EPFL Savoie
- Les outils de développement
- Observatoire des friches économiques

4

P. 49 • LES CHIFFRES

- P. 50 à 52 • Acquisitions
- P. 53 • Mode d'acquisition
- P. 54 • Montant par axe d'intervention
- P. 55 • Suivi du PPI (programme pluriannuel d'intervention)
- P. 56 • Rétrocessions
- P. 57 à 58 • Zoom sur le stock
- P. 59 • Ressources
- P. 60 • L'EPFL : 12 ans d'activités, quelques chiffres

5

P. 61 • ADHÉRENTS, GOUVERNANCE ET PARTENAIRES

- P. 62 • Nos adhérents
- P. 63 • Brèves partenaires 2018
- P. 64 • Zoom sur les pompiers
- P. 65 • Chaine Youtube
- P. 66 à 67 • La gouvernance
- P. 68 à 69 • L'équipe détail
- P. 70 • Le site internet
- P. 71 à 72 • Les partenaires
- P. 73 à 74 • Revue de presse

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



An aerial photograph of a small, idyllic village nestled in a valley. The village features several houses with red roofs, some with prominent gables. A church with a tall steeple stands out among the buildings. The surrounding landscape is a mix of lush green fields and patches of forest. In the distance, a range of mountains is visible under a sky filled with white and grey clouds.

1

ACTION FONCIÈRE

1

ACTION FONCIÈRE

L'ÉQUIPE

**1****JOSETTE REMY**

Responsable du pôle
action foncière

04 58 34 00 03 - 06 31 13 97 30
j.remy@epfl73.fr

2**LAURENT FONDIMARE**

Chargé de missions foncières
04 58 34 00 02 - 07 86 95 64 16
l.fondimare@epfl73.fr

3**PIERRE YVES GRILLET**

Chef de projet immobilier
touristique

04 58 34 00 08 - 07 84 29 37 10
py.grillet@epfl73.fr

4**EVELYNE ROUQUET**

Assistante administrative
04 58 34 00 00
e.rouquet@epfl73.fr

5**LAURENT MALCAYRAN**

Chargé de missions foncières
04 58 34 00 09 - 06 33 53 43 50
l.malcayran@epfl73.fr

1

ACTION FONCIÈRE

SAVOIR FAIRE - INGÉNIERIE

L'EPFL acquiert les biens nécessaires aux projets publics, les finance et en assure le portage jusqu'à leur revente.

Il en est propriétaire de manière transitoire. Les collectivités peuvent ainsi se consacrer pleinement au montage de leurs opérations en confiant à l'EPFL les aspects juridiques et techniques des acquisitions foncières ainsi que les travaux, engagements financiers qui peuvent être immobilisés durant le portage. Les acquisitions peuvent être réalisées à l'amiable, ce qui est naturellement privilégié ou dans le cadre d'une préemption si ce droit lui est délégué, voire au terme d'une procédure d'expropriation dont l'EPFL peut assurer le suivi .



1
2

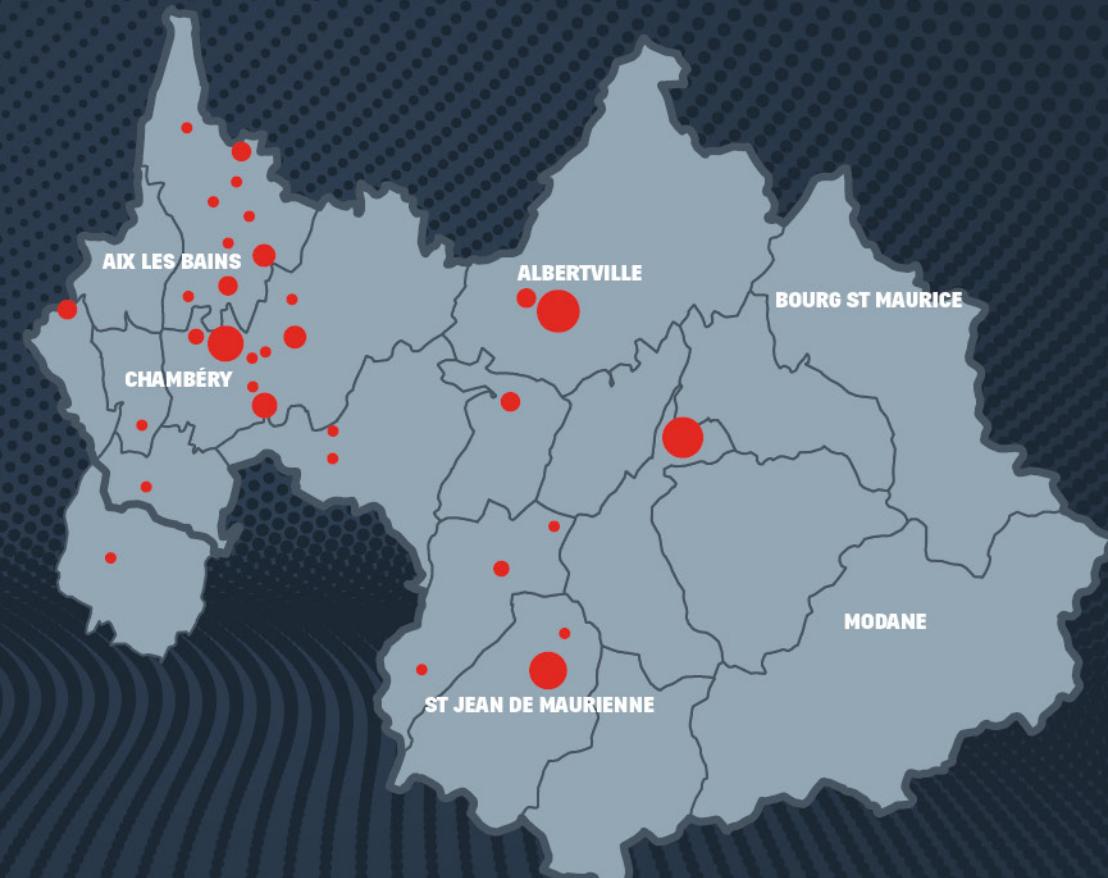
ACTION FONCIÈRE

OPÉRATIONS MENÉES EN 2018

LÉGENDE

- 1 OPÉRATION
- 5 OPÉRATIONS
- 14 OPERATIONS
- DÉPARTEMENT
- EPCI

Source : IGN / EPFL Savoie



**1
3**

ACTION FONCIÈRE ACQUISITIONS 2018



Requalifier un foncier pour produire des logements sociaux



LOGEMENT

Au cours de cet exercice, 44 acquisitions ont été menées aux fins de permettre la création de nouveaux logements, ou le déblocage de nouvelles opérations pour un montant global de près de 8 millions d'euros, soit 60 % des acquisitions. Les projets menés prévoient la construction de 465 logements. Pour les 3/4 de ces investissements, une démolition devra être engagée.

BARBERAZ | LA GALOPAZ

Commune en rattrapage SRU sous contrat de mixité sociale, contresigné par l'EPFL, la commune de BARBERAZ envisage de mobiliser son foncier communal contigu d'un foncier à la vente : celui du service social d'hébergement et de réinsertion dénommé SASSON.

Cet établissement, propriétaire d'un foyer à proximité du centre-ville de BARBERAZ nécessitant des mises aux normes importantes, a décidé de vendre son bâtiment à un promoteur. En présentant son projet à la commune, cette dernière a souhaité maîtriser le bien compte tenu de son emplacement et du voisinage d'un ténement communal.

Sollicité, l'EPFL est naturellement intervenu en négociant et acquérant le ténement, ce qui facilitera le départ progressif de la SASSON.



Partenaires :



1
3

ACTION FONCIÈRE

ACQUISITIONS 2018



Requalification en logement d'une artère économique

CHAMBERY

AVENUE ALSACE LORRAINE

Dans le cadre du renouvellement urbain du secteur « centre nord », la ville de Chambéry a sollicité l'EPFL pour saisir les opportunités d'acquisitions de biens qui se présentent entre l'Avenue Alsace Lorraine et le Pont des Chèvres.

Un nouveau quartier va voir le jour : il sera à vocation résidentielle habitable et non économique.

Depuis février 2017, 6 ténements ont été acquis, au fil de l'eau :

- 5 à l'amiable et 1 en préemption.
- 2 sont en cours de négociation.



Partenaire :



**1
3**

ACTION FONCIÈRE

ACQUISITIONS 2018



Une réhabilitation pour une meilleure mixité sociale



MOUTIERS | MONTGALGAN

La commune de MOUTIERS et la communauté de communes coeur de Tarentaise ont engagé une démarche globale de revitalisation du centre bourg, au travers du PLH 2015-2021 et de la convention signée avec l'Etat, l'ANAH, l'OPAC et l'EPFL, le 20/03/2017. Une réflexion pré-opérationnelle est en cours pour requalifier 80 logements locatifs aidés sur le secteur de Montgalgan. Ce territoire connaissant une suroffre de logements locatifs aidés, la commune souhaite donc orienter cette réhabilitation vers de l'accession à la propriété.

En complément, un parcellaire morcelé non urbanisé à proximité a pu être mobilisé pour accueillir de l'habitat individuel et ainsi diversifier l'offre sur la commune.

L'adoption du PLU en date du 12/06/2018 va dans ce sens, avec la classement de ce périmètre en zone AU accompagné d'une Opération d'Aménagement et de Programmation (OAP).

A ce jour, la totalité de la zone est maîtrisée par l'EPFL. Ces acquisitions sont déterminantes pour garantir la qualité et l'équilibre du projet.



Partenaire :



**1
3**

ACTION FONCIÈRE ACQUISITIONS 2018



PENHELIOS : un projet à rayonnement intergénérationnel



SAINT JEAN D'ARVEY | HAMEAU SOLAIRE

La commune de SAINT JEAN D'ARVEY élabore un projet de hameau solaire en lien avec la Savoisiennne Habitat et l'INES (Institut National de l'Energie Solaire). Après concertation, une logique de développement mesuré, écoresponsable, adapté à l'environnement naturel et architectural a été mise en place.

La commune sollicite l'EPFL afin d'acquérir l'ensemble de la zone concertée et identifiée au PLU et qui sera cédée par la suite à la Savoisiennne Habitat.

Le choix de la commune s'est porté sur une zone de 14 500 m² à urbaniser située au-dessus des ateliers municipaux n'ayant que des avantages à proximité du centre bourg, retrait de la route principale, bon ensoleillement, vue dégagée, légère déclivité, proximité des réseaux et de la chaufferie municipale.

Entre 40 et 50 logements à double mixité générationnelle et sociale verront le jour à l'horizon 2021.

L'ensemble des terrains ont été acquis à l'amiable pour permettre ce projet



Partenaires :



**1
3**

ACTION FONCIÈRE

ACQUISITIONS 2018



Les multifacettes du « Bien Assis »



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

15 acquisitions ont été menées en 2018 pour 2,3 millions d'euros représentant moins de 20 % des opérations. Sont concernés notamment 3 commerces en centre bourg.

AIX LES BAINS | LE BIEN ASSIS

La ville d'AIX LES BAINS souhaite impulser plusieurs opérations d'aménagement visant à penser une nouvelle organisation du centre-ville ainsi que soutenir et valoriser son activité économique et commerciale. Elle a sollicité l'EPFL afin de préempter un bâtiment à usage de bar-restaurant et logement à l'étage actuellement loués à l'exploitant.



La parcelle, objet de la DIA, peut permettre de porter le parking des Prés Riants jusqu'en façade de l'Avenue du Grand Port, pour permettre d'atteindre les objectifs capacitateurs de l'équipement public, d'offrir un accès de proximité à la Place Clémenceau et au futur itinéraire marchand prolongé sur l'Avenue du Grand Port. La ville a programmé entre mai et septembre 2018 des travaux dans le gymnase des Prés Riants à l'arrière du bâtiment, objet de la DIA, visant à le rénover et à l agrandir pour un million d'euros afin d'atteindre une capacité de 600 personnes. Pour cela, il sera supprimé 7 places de parking qui pourront être trouvées sur l'emplacement du bâtiment, objet de la DIA, en offrant un accès direct à la Place Clémenceau.

Partenaire :



1
3

ACTION FONCIÈRE

ACQUISITIONS 2018



Participer à l'attractivité de la ville



SAINT JEAN DE MAURIENNE | AVENUE HENRI FALCOZ

La communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan (3CMA), dans le cadre de ses compétences en matière d'habitat et de développement économique en lien avec sa démarche de management de centre-ville, mène en 2012, avec la ville de Saint Jean de Maurienne, une étude de faisabilité d'aménagement d'une zone UB1 située **Avenue Henri Falcoz** à Saint Jean de Maurienne. Le projet d'aménagement doit en particulier intégrer la création d'un complexe cinématographique. Cette zone à urbaniser fait partie d'un aménagement d'ensemble d'une surface d'environ 10 000 m² qui est la propriété d'une vingtaine de propriétaires ou copropriétaires et dont la maîtrise foncière par la 3CMA est nécessaire pour mener à bien le projet d'aménagement. C'est dans ce cadre que la 3CMA sollicite l'EPFL de la Savoie. Tous les propriétaires ont adhéré au projet de redynamisation de la ville.

Ainsi, l'EPFL a acquis à l'amiable tous les terrains. Des immeubles vétustes sont implantés sur ces parcelles et feront l'objet d'une prochaine démolition, orchestrée par l'EPFL.



Partenaire :

St Jean
Maurienne

**1
3**

ACTION FONCIÈRE ACQUISITIONS 2018



Un équipement sportif en cours de requalification



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

2 opérations ont été menées pour un montant global de 420 000 €.

LES DESERTS CHALET DE LA VILLETTÉ

Le « Chalet de la Villette » est situé sur le plateau de La Féclaz, en connexion directe avec les pistes de ski nordique. Il est utilisé par les collégiens, depuis de nombreuses années pour la pratique du ski de fond à la journée, mais ce bâtiment est relativement vétuste. Les communautés d'agglomération Grand Chambéry, Grand Lac et le Conseil Départemental sont engagés dans un projet à moyen terme de création d'un nouvel équipement d'accueil des publics scolaires sur une autre parcelle à proximité.

Dans l'attente de ce nouveau bâtiment, et pour ne pas interrompre l'accueil des scolaires, Grand Chambéry, pour le compte de l'ensemble des partenaires, a sollicité l'acquisition par l'EPFL de l'équipement actuel.

Des travaux de mise en sécurité électrique seront pratiqués par l'EPFL pour garantir l'accueil des jeunes publics pour la prochaine saison de ski de fond et raquettes.

Une convention d'occupation sera régularisée avec le Département, ce qui lui permettra de gérer les flux des collégiens.



Partenaires :



1
3

ACTION FONCIÈRE

ACQUISITIONS 2018



À Aiguebelle du renouveau pour les ainés



ÉQUIPEMENT PUBLIC

19 acquisitions ont été menées en 2018 pour un volume engagé de 2,3 millions d'euros, soit plus du double de l'an passé. Tous les biens maîtrisés resteront affectés au patrimoine communal.

AIGUEBELLE | EHPAD

Après 5 ans de discussion, le projet de la construction d'une nouvelle maison de retraite souhaitée par le Département et l'Agence Régionale de Santé sur le territoire de Porte de Maurienne commence à voir le jour.

Le projet ambitieux de 10 millions d'euros, avec une capacité de 82 résidents a pour objectif d'être ouvert courant d'année 2020. L'ancien établissement pourrait se transformer en maison de santé pluridisciplinaire. Les études et procédures administratives commençant en 2018, c'est naturellement que la communauté de communes Porte de Maurienne a sollicité l'EPFL pour acquérir les 4 000 m² de foncier nécessaires au projet. Les acquisitions sont en cours d'achèvement.

Partenaires :



**1
3**

ACTION FONCIÈRE

ACQUISITIONS 2018

La Biolle



Requalifier un squat pour un projet de services publics



LA BIOLLE | ROUTE DE LA CHAMBOTTE

Stratégiquement bien située à la connexion du giratoire dans le prolongement du centre-ville, cette maison abandonnée et squattée a été acquise en 2017 par un marchand de biens après une longue succession.

C'est lors de sa revente en 2018 que la commune a sollicité l'aide de l'EPFL pour maîtriser le bien au moyen d'une préemption.

C'est avec plus de maturité que la commune peut envisager un relogement de ses services, voire d'une agence postale communale.

En attendant, la sécurisation de la maison est à l'ordre du jour.

Partenaire :



1

ACTION FONCIÈRE

ACQUISITIONS 2018

GRAND
LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

GRAND
CHAMBERY
L'AGGLOMERATION

Un projet de SDIS à l'échelle de 2 agglomérations



LA MOTTE SERVOLEX CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Grand Chambéry et Grand Lac souhaitent accompagner le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) afin de moderniser et adapter les équipements d'incendie et de secours sur leurs territoires.

Dans ce cadre, il apparaît nécessaire de construire un nouvel équipement de 3 500 m² de plancher dans la ZAC des Epinettes, sur la commune de LA MOTTE SERVOLEX. Cette caserne permettra d'assurer une meilleure couverture des risques sur les secteurs situés entre les deux centres de secours principaux de Chambéry et d'Aix-les-Bains.

L'EPFL est chargé d'acquérir le foncier.



Partenaires :



1
3

ACTION FONCIÈRE

ACQUISITIONS 2018

Notre-Dame
des-Millières
Savoie - Rhône-Alpes

Prévenir les crues du ruisseau de la Combaz



ESPACES
NATURELS

NOTRE DAME DES MILLIERES DES RUISEAU DE LA COMBAZ ET DE FONTAINE CLAIRE

Après les crues de 1er mai 2015, le SISARC projette la sécurisation du ruisseau de la Combaz en reprenant le lit du torrent en aval de la RD 925 afin de conserver une pente suffisante pour éviter les dépôts de matériaux au droit des zones habitées. Pour atteindre cet objectif, la commune de NOTRE DAME DES MILLIERES sollicite l'EPFL afin d'acquérir l'ensemble des parcelles concernées. Une déclaration d'utilité publique a été diligentée en parallèle pour tous les propriétaires décédés sans héritier. Ce projet est emblématique de la convergence d'objectif de sécurité et des besoins de restauration des milieux aquatiques.



Partenaires :



S.I.S.A.R.C.
Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement
en Combe de Savoie

ACTION FONCIÈRE RETROCESSIONS 2018



Dynamiser économiquement l'entrée de ville



GRESY SUR AIX | SITE GIROD CELLIER

La communauté d'agglomération GRAND LAC sollicite l'EPFL car elle souhaite, dans le cadre de la requalification du Parc d'Activités Economiques (PAE) d'Antoger, acquérir un vaste ensemble bâti qui comprend :

- Un ensemble de bureaux d'une surface de 270 m² datant des années 1970,
- Un ensemble de bureaux d'une surface de 453 m² datant de 2013,
- Et un bâtiment industriel de 5 040 m² datant de 1976.

Il s'agit d'un ensemble « emblématique » de l'histoire industrielle du bassin, situé à l'entrée de l'agglomération, qui représente un potentiel de densification important.

La configuration actuelle du bâti permettra la création d'une offre immobilière à « géométrie variable » adaptée à différentes entreprises.

Six mois plus tard, une nouvelle implantation a déjà été validée par la communauté d'agglomération GRAND LAC : une entreprise d'agro-alimentaire occuperait les bureaux les plus récents en entrée de tènement avec la volonté d'y ajouter un laboratoire de fabrication en cours d'édification.



Partenaires :



CAISSE D'EPARGNE
RHÔNE ALPES

**1
4**

ACTION FONCIÈRE RETROCESSIONS 2018



Revitalisation de centre bourg par une offre de logement



DOMESSIN | CHEF LIEU

La commune de DOMESSIN a sollicité l'EPFL pour maîtriser ce tènement situé au centre du village constitué d'un corps de bâtiment sur deux niveaux, un hangar attenant et une petite maison d'habitation, l'ensemble totalisant 3 627 m² en zone UA du PLU.

Au moyen de cette acquisition, la commune souhaite répondre aux obligations du SCoT, notamment son volet « Logement » et sera en mesure de réaménager les parkings de la salle des fêtes et envisagera une extension du garage communal, avec un constant souci de construire le centre bourg sur l'existant.

Quatre ans plus tard, l'EPFL est en mesure de revendre à l'OPAC 1 600 m² pour la réalisation de 13 logements. Le surplus sera affecté à des équipements publics à l'issue du portage.



Partenaire :



1

5

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

**Un nouvel outil
en construction :
« Plateforme tourisme »**



Chaque année, le parc de lits touristiques marchands savoyard subit une érosion estimée à 3 %.

Ce sont 8000 lits/an qui quittent les circuits professionnels et voient leurs performances économiques divisées par 3 ! Face à cette problématique, de nombreuses initiatives ont été mises en place et la construction d'une Plateforme d'Interface Vendeurs / Opérateurs Touristiques en fera partie.

Force est de constater que des biens touristiques sont à vendre (hôtels, centres de vacances, campings...) et qu'une multitude d'opérateurs recherchent concrètement des opportunités, mais que l'un et l'autre ont du mal à se rencontrer.

L'objectif principal du dispositif sera de faciliter la mise en lumière des biens à céder, puis de développer les contacts avec des investisseurs touristiques adaptés aux différents sites. Pour cela, les partenaires mobilisés (Auvergne Rhône-Alpes Entreprises - Savoie, AGATE, EPFL Savoie) recruteront un prestataire spécialisé dans la prospection d'opérateurs touristiques. Pour L'EPFL, cette plateforme contribuera à la sortie des biens touristiques et à la mise en réseau des acteurs.

Le service sera ouvert à l'ensemble des collectivités de Savoie qui pourront solliciter l'inscription d'un bien immobilier ou foncier, qui leur paraît stratégique pour décliner leur politique touristique.

Partenaires :



2

GESTION DU PATRIMOINE



2

GESTION DU PATRIMOINE

L'ÉQUIPE



1

VINCENT JULLIEN

Responsable du pôle patrimoine
04 58 34 00 07 - 07 88 55 58 53
v.jullien@epfl73.fr

2

EMELINE DHAINAUT

Chargée de gestion du patrimoine
04 58 34 00 01 - 06 48 31 11 49
e.dhainaut@epfl73.fr

3

EVIN DUNDAR

Secrétaire
04 79 25 23 38
e.dundar@epfl73.fr

2

GESTION DU PATRIMOINE

GESTION DES BIENS

1

La gestion directe des biens de l'EPFL 73 par son service Patrimoine se fait en étroite collaboration avec les collectivités et avec le souci permanent de préserver leurs intérêts.

Les différentes solutions possibles sont :

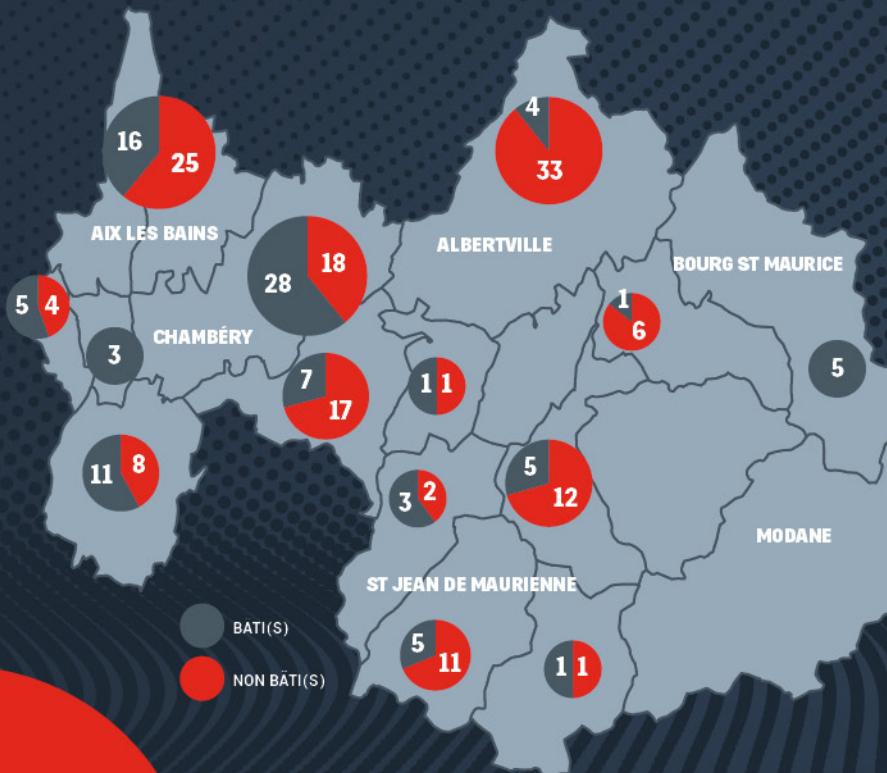
- **La gestion directe :**

- Sécurisation et surveillance de biens restant inoccupés
- Location via la signature de baux précaires (Concessions d'Usage Temporaire) sur des parcelles bâties ou non, concernant des logements ou des locaux d'activités
- Signature de baux commerciaux, professionnels ou habitation

- **La mise à disposition de la collectivité** (via la signature de conventions de mise à disposition) qui permet à cette dernière de disposer du bien et d'y réaliser le cas échéant les travaux qu'elle souhaite.



LE PATRIMOINE EPFL EN 2018



La gestion des biens en 2018 c'est :

- 16 terrains exploités par des agriculteurs
- 22 locaux commerciaux ou professionnels
- 16 logements occupés ou en état de l'être
- 14 démolitions réalisées ou en préparation

Le pôle Patrimoine de l'EPFL 73 c'est également la capacité d'assurer en interne la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage d'études d'aide à la décision pour les collectivités membres avec notamment le pilotage d'investigations en matière de dépollution, désamiantage, démolition et l'évaluation budgétaire des travaux qui seraient à engager.

L'EPFL 73 EST
PROPRIÉTAIRE DE
137 TERRAINS NUS
ET 102 BÂTIMENTS
DONT 84% SONT
GÉRÉS EN DIRECT

2

GESTION DU PATRIMOINE

LES CHANTIERS DE DÉSAMIANTEAGE ET DÉMOLITION

Les chantiers réalisés en 2018 :

- Chambéry - Maison chemin de la Cassine
- Domessin - Centre-bourg - Atelier de menuisier et anciennes caves BILLON
- La Ravoire - Maison rue de la Concorde
- Montmélian - Ancienne usine SACMI
- Challes-les-Eaux - Gymnase Beauséjour

Les opérations en préparation :

- Bassens - Maison en entrée de ville
- Chambéry - Magasin de pièces automobiles
- Chambéry - Maison
- Champagneux - Maison et grange
- St Baldoph - Maison ancienne mitoyenne
- Ste Hélène du Lac - Bâtiments anciens en centre-bourg
- St Jean de Maurienne - Deux bâtiments anciens
- St Laurent du Pont - Maison et grange
- Barby - Maisons et atelier au centre-bourg



2

3

GESTION DU PATRIMOINE

ZOOM SUR LA GESTION LOCATIVE

L'EPFL 73 gère une grande diversité de locaux d'activités en direct pour le compte des collectivités adhérentes :

- Restaurants : St Jean de la Porte / St Thibaud de Couz / Chambéry
- Epicerie : La Bauche
- Bars : Grésy sur Isère / La Bauche / St Jean de la Porte / St Thibaud de Couz
- Salon de coiffure : St Jean de Maurienne
- Cabinet médical : Valloire
- Locaux d'activités : St Laurent du Pont (Travaux Publics) / Chambéry (Lavage de voitures) / La Chambre (La Poste) / La Ravoire (Garage)
- Locaux associatifs : Les Déserts / St Pierre de Chartreuse
- Site industriel : Grésy sur Aix

Cette gestion se formalise par la signature de différents types de contrats :

- Concessions d'usage temporaire bâties ou non
- Baux commerciaux
- Baux professionnels
- Baux habitation
-





« Nous vous exprimons notre satisfaction quant à la gestion de notre cas. Pour notre installation, vous avez fait preuve d'un grand professionnalisme et d'une disponibilité sans faille. »

M. et Mme JEAN,
locataires à Bassens



Chalet de La Villette



Dégâts causés par une tempête
St Laurent du Pont – SCI Grange Venin



Remplacement d'un rideau métallique
Grésy sur Aix



L'EPFL assure sur ses biens, ses responsabilités de bailleur :

• Travaux :

Mise en conformité / mise en sécurité électrique :

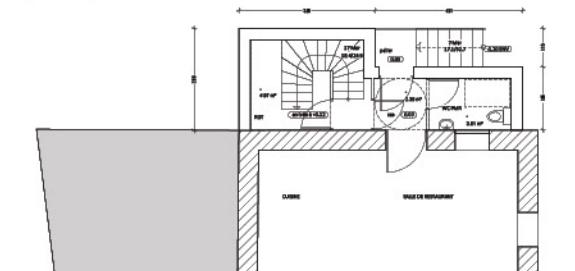
- Chalet de la Villette à la Féclaz
- Appartements Faubourg Reclus à Chambéry
- Maison à Bassens
- Maison à Avressieux

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) :

- Local associatif au centre-bourg de St Pierre de Chartreuse
- Bar/Restaurant « Le Saint-Jean » à Saint Jean de la Porte
- Bar/restaurant « Relais des Alpes » à Saint Thibaud de Couz

Réparations / entretien :

- Grésy-sur-Aix (Hangar Cellier)
- St Laurent du Pont (Hangar Cottavoz)



« Relais des Alpes » Crédit : Création de sanitaires accessibles aux PMR

• Gestion :

- Négociation, signature et suivi des baux
- Réalisation des états des lieux initiaux et finaux
- Vérification périodique des attestations d'assurance, de ramonage, ...
- Suivi et mise à jour des diagnostics réglementaires
- Encaissement des loyers, gestions des impayés et versement des loyers à la collectivité
- Gestion administrative et financière des travaux (contrôle des factures, paiement et refacturation)

2 4

GESTION DU PATRIMOINE

LA GESTION DU RISQUE AMIANTE

Depuis plusieurs années, l'EPFL 73 est très fortement impliqué sur la problématique de la gestion du risque amiante au service des collectivités adhérentes.

Cela s'est traduit par :

- La création d'un pôle Patrimoine qualifié pour gérer ce risque notamment lors d'opérations de démolitions mais également pour servir d'appui et de conseil
- Un partenariat étroit avec la société « Conseil et Formation Amiante », organisme de formation lyonnais dirigé par Pascal HUMEAU et reconnu pour sa qualité et sa grande rigueur
- La proposition de séances de sensibilisation des élus au travers de la responsabilité du maire en tant que donneur d'ordre, employeur ou bailleur face au risque amiante



- La réalisation d'un film dédié à ce sujet visible sur le site www.epfl73.fr et la chaîne YouTube de l'EPFL 73.

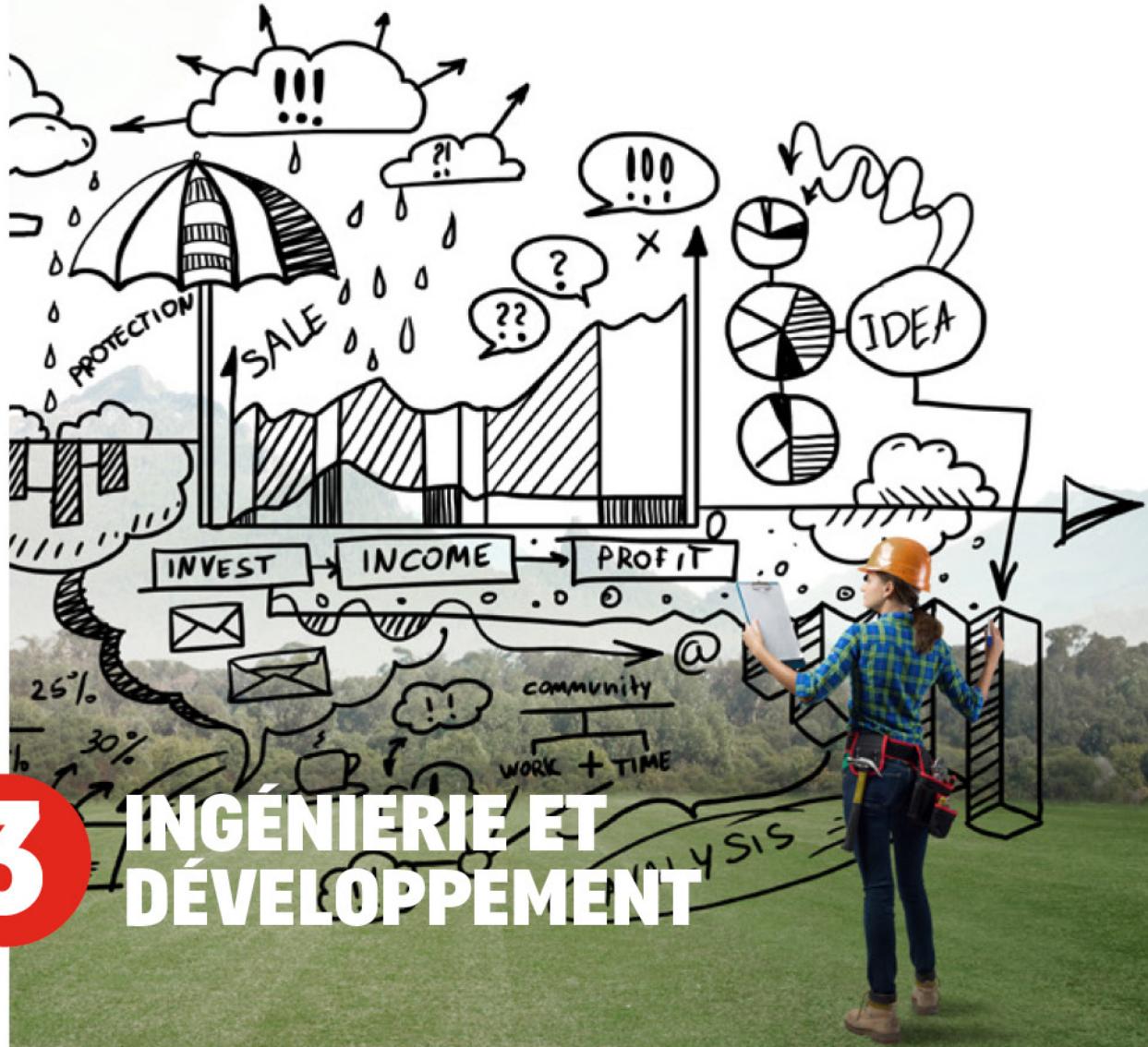


CONSEIL & FORMATION
amiante



3

INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT



3

INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT

L'ÉQUIPE



1

FRANCK GAUDIN

Responsable du pôle développement
04 58 34 00 04 - 06 73 79 85 04
f.gaudin@epfl73.fr

2

ANGE MONDOLONI

Chargé de mission géomatique web
04 58 34 00 08 - 06 48 89 87 20
a.mondoloni@epfl73.fr

3

INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT

CONSEILS ET EXPERTISES

1

"Une ingénierie au service de la stratégie des collectivités"

L'article L324.1 du Code de l'urbanisme modifié par la loi égalité et citoyenneté dispose que "Les établissements publics fonciers locaux peuvent appuyer les collectivités territoriales et leurs groupements en matière d'observation foncière, notamment dans le cadre du dispositif mentionné à l'article L. 302-1 du Code de la construction et de l'habitation".

L'EPFL conseille également les collectivités adhérentes dans leurs actions à court terme, par exemple au regard d'une opportunité ou, suite à la réception d'une DIA (déclaration d'intention d'aliéner), dans la mise en œuvre de leurs projets à moyen ou long terme.

Dans sa mission d'appui, l'EPFL est capable d'accompagner les collectivités dans le cadre de la mise en œuvre de leurs PLUI-HD ou de leurs PLH via différents outils :

- Étude de gisement foncier
- Référentiel foncier
- Plan d'Action Foncière
- Observatoire foncier



**3
2**

INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LEURS DÉMARCHES STRATÉGIQUES



"Grand Chambéry : Etude de gisement foncier dans le cadre du PLUI HD"

- Identifier les secteurs à enjeux
- Repérer les unités foncières divisibles, dents creuses, logements vacants ou potentiellement indignes
- Accompagner les communes dans la construction de leurs stratégies foncières



"Cœur de Chartreuse : Plan d'action foncière"

- Identifier la dureté foncière des dents creuses
- Accompagner la définition et la priorisation des OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation)
- Définir un budget global et les modalités d'intervention des collectivités



"Arlysère : Etude foncière sur la zone d'activité du Chiriac – Grand Pré"

- Identifier la dureté foncière potentielle des tènements
- Repérer les unités foncières en sous densité
- Identifier les secteurs à enjeux et les priorités d'actions pour les collectivités

3

INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT

LES ATELIERS DE L'EPFL SAVOIE

L'EPFL organise des ateliers thématiques à destination des élus et techniciens afin de les informer au plus près des évolutions législatives et techniques.

« Les fondamentaux du Droit de Préemption Urbain » (DPU)

Un atelier sur le droit de préemption des communes a été organisé en 2018 comme en 2017. Cet atelier, animé par **Maître Dominique Tournier**, avocat au barreau de Paris, a présenté aux techniciens et élus des collectivités tous les éléments afin de construire leurs dossiers de DPU. L'ensemble des questions essentielles sur le droit de préemption a été abordé. La délégation de compétence, l'objet et le motif de la préemption ont été approfondis.

Cette intervention sera reconduite en 2019.



INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT

LES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT

Principe : Accéder facilement à toutes les données foncières à la parcelle.

Afin d'accompagner les collectivités dans la construction d'une stratégie foncière, l'EPFL et la DDT de Savoie, mettent à la disposition de toutes les collectivités l'application MCMA (Mieux Connaitre pour Mieux Agir) depuis le 26 juin 2018.

"Répondre rapidement aux questions stratégiques sur le foncier local."

MCMA est un outil qui réunit en un seul lieu l'ensemble des données et informations disponibles et actualisées sur une parcelle, un secteur ou un territoire afin d'améliorer la connaissance du marché, les contraintes qui peuvent s'imposer avant toute forme d'action d'intervention ou de stratégie foncière.



Mieux Connaitre
pour Mieux Agir



3
4

INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT

LES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT

"Accompagner les collectivités sur tout le territoire afin de faciliter la mise en œuvre de leurs stratégies foncières."

Plus de 30 utilisateurs bénéficient d'ores et déjà de cet outil. Des sessions de présentation et d'accompagnement ont déjà été organisées sur le territoire et continueront d'être organisées en 2019.



The screenshot shows the MCMA software interface. At the top, there's a purple header bar with the MCMA logo and several tool icons: Informations parcellaire, Info Géo, Propriétés, PLU, Connexions Transactions, Services, DVF, and Aérolithes. Below the header is a sidebar titled "Contenu de la carte" (Content of the map) which lists various layers and categories such as Découpage territorial, Urbanisme/Servitudes/Risques, Risques, Environnement/Agriculture, Construction/Aménagement, and Activité. To the right of the sidebar is a satellite map of a rural area with different land parcels and overlays. At the bottom of the screen, there's a red circular graphic and the text "Rapport d'activité 2018 | Ingénierie et développement | LES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT • P.43".

INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT

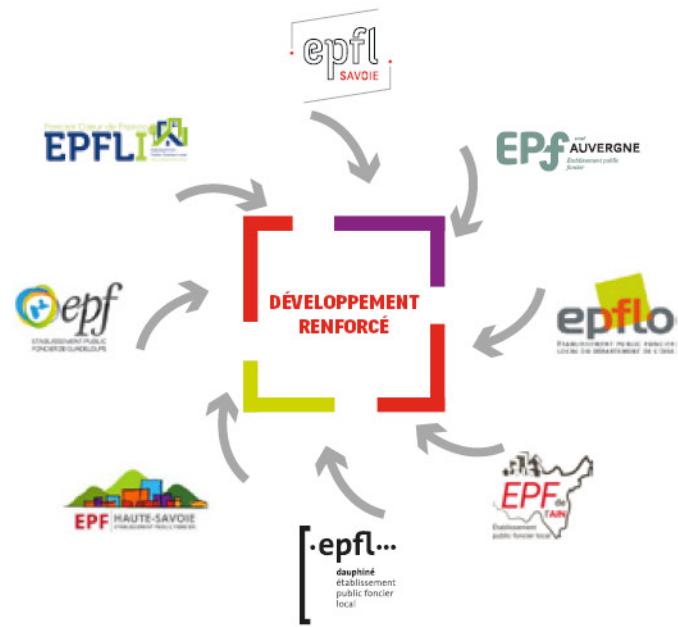
LES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT

"Assurer un développement rapide en partenariat avec 7 autres EPFL."

Cette application est en développement permanent afin de répondre à toutes les attentes des utilisateurs, de réduire les coûts et d'accélérer le développement.

"Un outil mis gratuitement à la disposition des communes, SCoT, syndicats mixtes et intercommunalités "

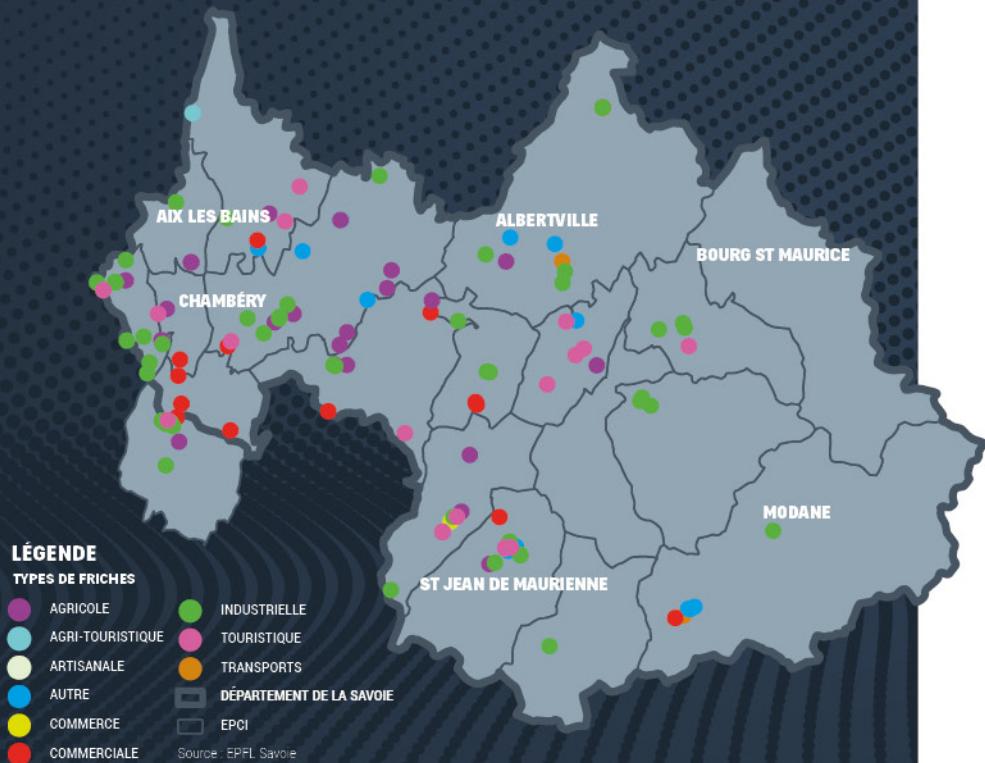
L'objectif reste de faciliter la mise en œuvre des stratégies foncières des collectivités, de leur permettre d'être plus réactives, en limitant les coûts inhérents à leurs projets.



3 5

INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT OBSERVATOIRE DES FRICHES ÉCONOMIQUES

Localisation des friches économiques identifiées au 10 octobre 2018



En lien avec la filière régionale ID Friches, l'EPFL a mis en place un observatoire des friches économiques en Savoie et dans ses communes membres au cours du printemps 2017 après avoir constaté une carence d'informations sur les risques et les potentialités de nombreux sites économiques en situation de friche. L'objectif prioritaire est de favoriser la mobilisation, la reconversion et la prise en compte des bâtiments en friche dans les projets de développement locaux.

"Une investigation poussée grâce à des partenaires impliqués :"

A la fin 2018, 67 communes et 16 EPCI sont directement concernés par des sites représentant des risques ou des potentiels d'ampleur très variée.

"Un bilan en constante évolution :"

111 sites identifiés et évalués, avec le bénéfice des aides de la Région et de l'ADEME, via des déclarations et des visites sur tout le territoire dont :

- 50 sites industriels
- 23 sites agricoles
- 16 sites commerciaux
- 19 sites touristiques
- 3 infrastructures de transport



IDfriches
Auvergne-Rhône-Alpes



L'EUROPE s'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le Fonds





Ne rien voir, ne rien entendre et ne rien dire

3
5

INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT

OBSERVATOIRE DES FRICHES ÉCONOMIQUES

"Des risques potentiels de pollution pour l'environnement"



Bain d'acide dans un bâtiment dont le plafond commence à céder

Events de cuves d'hydrocarbures enterrées, pouvant générer des pollutions souterraines importantes





Plancher bois en partie effondré dans un bâtiment souvent « visité »

"Des dangers avérés pour les personnes pénétrant sur ces sites"

Le maire n'a qu'une capacité limitée d'intervention sur les friches orphelines.

S'il a la possibilité d'agir au titre de son pouvoir de police pour la sécurisation d'un site dans le cadre de son devoir d'assurer la sécurité de ses administrés, il ne possède pas de moyens contraignants pour la résorption d'une friche orpheline et c'est bien là que se situe la principale difficulté dans le traitement de ces dossiers.



Ouverture béante au R+1 d'un bâtiment fréquemment « visité »



Terrasse bois effondrée dans un chalet ouvert aux quatre vents

3 5

INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT

OBSERVATOIRE DES FRICHES ÉCONOMIQUES

"La volonté de faire vivre une réflexion et de porter les projets de reconversion des friches économiques"

"Des projets de reconversion ou d'exploitation en développement"

Des projets de reconversion ou de réhabilitation existent souvent sur ces différents sites. Néanmoins les coûts se révèlent rapidement élevés et il devient ainsi indispensable de pouvoir s'appuyer sur des partenariats forts afin de trouver un équilibre pour la réussite de ces projets.



"Les sites en friches pâtissent dès le départ de situations complexes, qui augmentent avec le temps"

L'EPFL va mettre à la disposition des collectivités une **interface web** leur permettant de disposer en permanence de l'ensemble des informations disponibles sur les sites repérés, de proposer une situation actualisée des projets et du devenir des différents sites.

The screenshot shows the homepage of the Observatoire des friches de la Savoie website. The top navigation bar includes links for Accueil, Connexion, Menu du site, and Contact. Below the header, there is a large map of the Savoie region in France, color-coded by different administrative units or project areas. Numerous yellow circular markers are placed on the map, each containing a small icon representing a specific project or site. To the left of the map, there is a smaller image showing a close-up view of a building's roof and surrounding vegetation. The overall theme of the page is the monitoring and development of economic waste sites in the Savoie region.

A photograph of a man in a white button-down shirt sitting at a desk. He is looking down at his hands, which are resting on a laptop keyboard and a smartphone. The background shows a modern office environment with large windows. The image has a warm, slightly overexposed feel.

4

LES CHIFFRES

4

LES CHIFFRES

L'ÉQUIPE



1

PHILIPPE POURCHET

Directeur

06 07 16 84 21

ph.pourchet@epfl73.fr

2

FLORENCE BOLLEY

Assistante de direction et responsable
du pôle administratif

04 58 34 00 05

f.bolley@epfl73.fr

3

ESTHER POTIN

Chargée de gestion budgétaire et comptable
04 58 34 00 06
e.potin@epfl73.fr

4 1

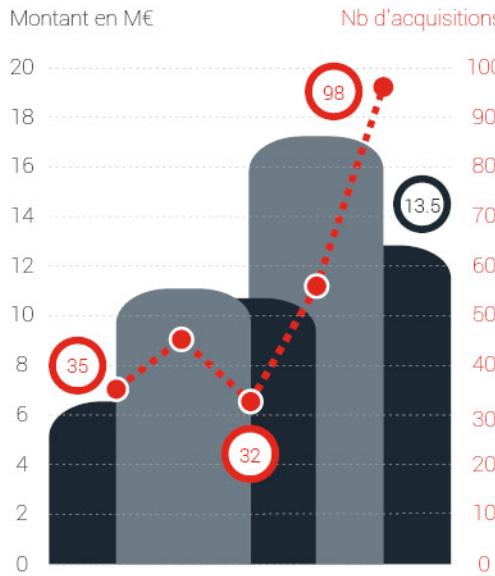
LES CHIFFRES ACQUISITIONS

Au cours de l'exercice 2018, l'EPFL a régularisé 98 acquisitions, un record, près du double de l'an passé.
Ces opérations totalisent 13.584 K€.

Les propriétés bâties représentent 1/3 des interventions mais 74 % des volumes engagés. Cela est dû à la maîtrise de bâtiments importants destinés à la mise en œuvre de projets de construction ou de réhabilitation de logements (Chambéry, Montmélian, Bassens, Le Bourget du Lac) ou de développement économique et touristique (Chambéry, St François Longchamp).

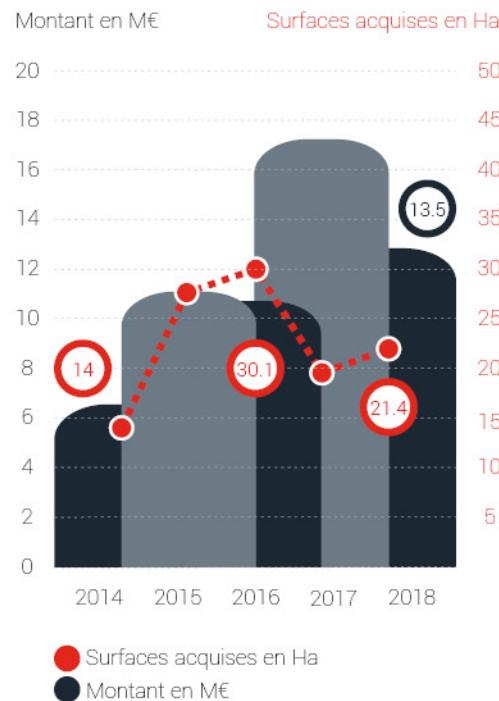
En 2018, plus de la moitié des acquisitions est destinée à la production de logement pour 60 % des valeurs.

Evolution des acquisitions



● Nombre d'acquisitions
● Montant en M€

Comparatif valeurs/surfaces

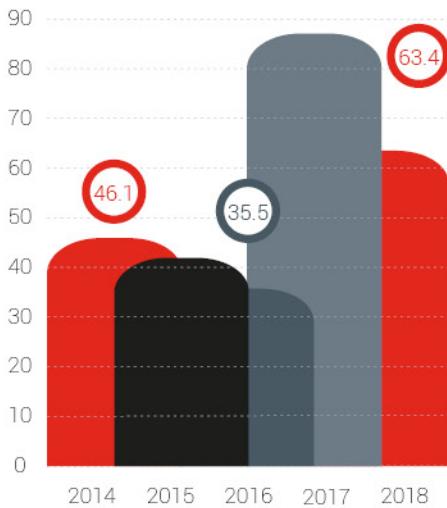


6

La surface maîtrisée, elle, totalise **21,4 hectares**, égale à la valeur moyenne des surfaces acquises depuis la création de l'EPFL et à celles maîtrisées en 2017.

Evolution du prix moyen/m² (bâti et non bâti)

Montant en €



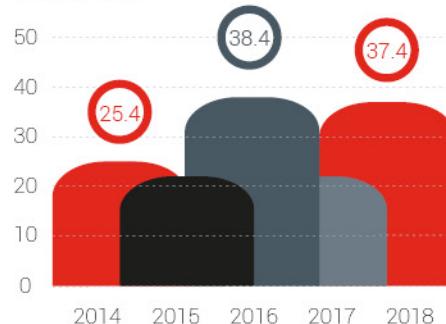
Prix moyen en €/m²

Commentaire :

Le prix moyen par m² est en baisse, atteignant 63 €/m² même si le nombre de propriétés bâties maîtrisées en 2018 est quasi identique à 2017.

Evolution du prix moyen/m² (non bâti)

Montant en €



Prix moyen en €/m²

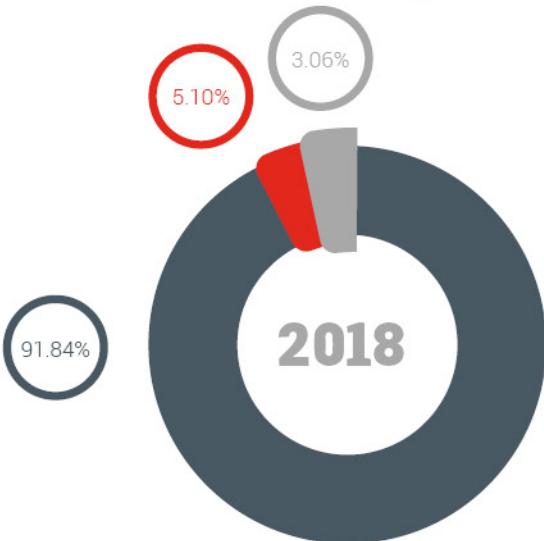
Commentaire :

La valeur correspondante au foncier non bâti s'établit à **4 097 K€ pour un prix moyen de 37.40 €/m².**

4 2

LES CHIFFRES MODE D'ACQUISITION

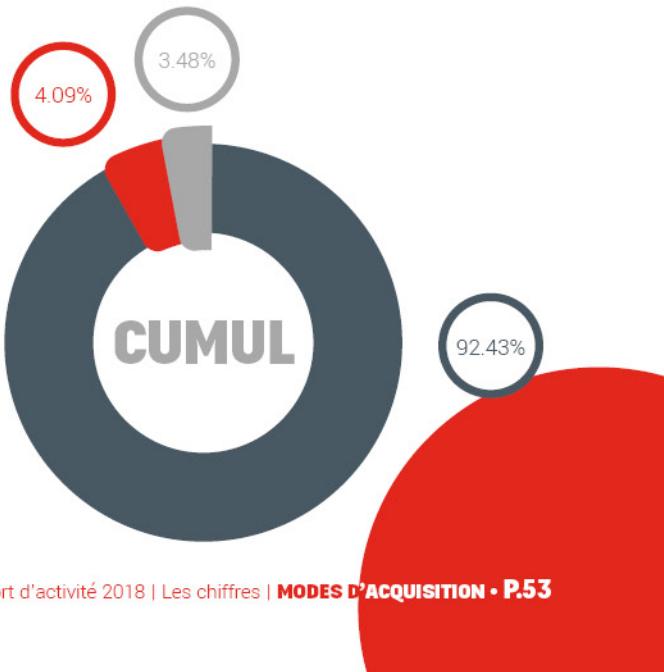
En 2018, mode d'acquisition



Commentaire :

En 2018, 5 préemptions ont été exercées soit **un taux de réussite de maîtrise amiable de 95 %**. Les préemptions ont été menées par l'EPFL dans le cadre de la délégation du DPU (Droit de Préemption Urbain) dont 3 pour la réalisation d'équipements publics et 2 pour des propriétés à vocation économique.

Mode d'acquisition depuis l'origine

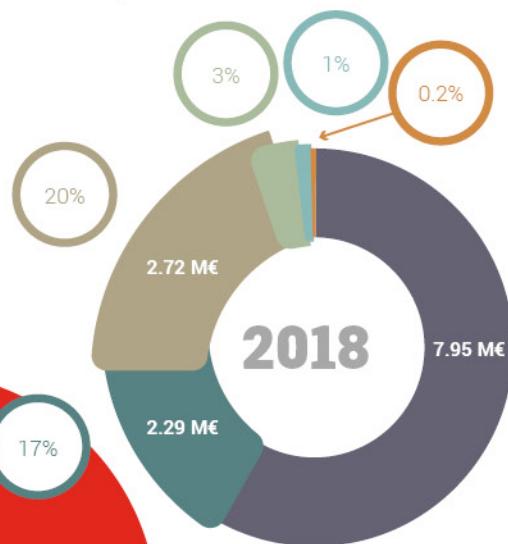


4**3**

LES CHIFFRES

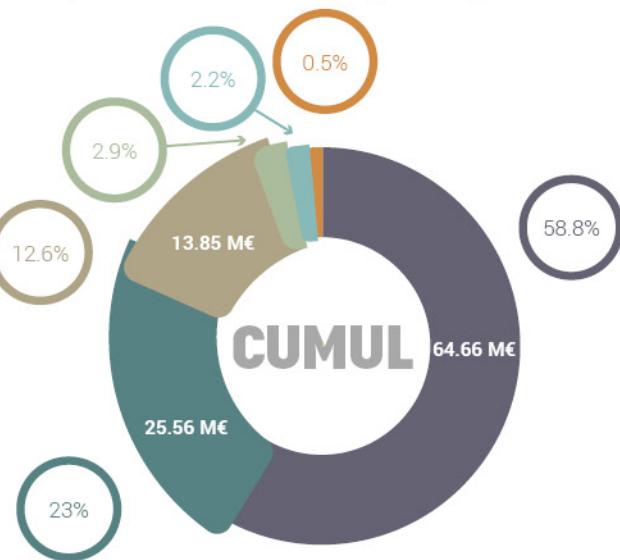
MONTANT PAR AXE D'INTERVENTION

Synthèse des affectations en 2018



- Logement
- Développement économique
- Equipements publics
- Développement touristique
- Espaces agricoles et naturels
- Réserves foncières

Synthèse des affectations depuis l'origine



4

LES CHIFFRES SUIVI DU PPI (PLAN PLURIANNUEL D'INTERVENTION)

Lors de sa séance du 29/01/2016, le conseil d'administration a voté sa programmation quinquennale. Ce programme ambitieux de **72 millions d'euros** a été imaginé et calibré pour répondre aux besoins de l'ensemble des collectivités y compris celles qui n'étaient pas adhérentes à cette date.

Au terme de ces trois premières années de programmation, la feuille de route est plus que respectée **car en avance** sur la plupart des objectifs du PPI.

Les opérations destinées au développement touristique sont en forte hausse comparée à 2017, date de l'adhésion de la plupart des stations de montagne et le rattrapage s'effectuera rapidement avant la clôture du PPI en 2020.

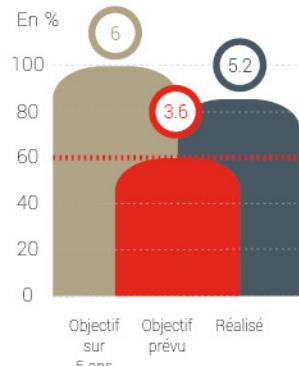
Logement



Développement économique



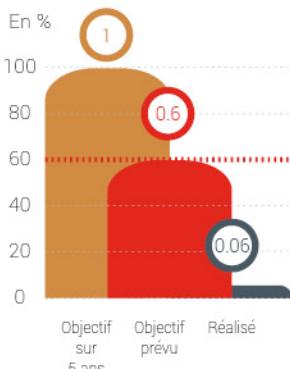
Equipements publics



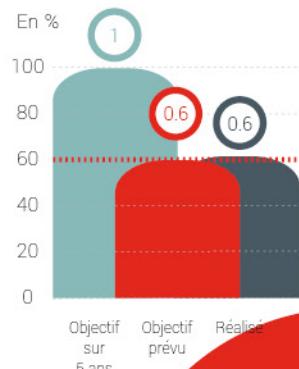
Développement touristique



Espaces agricoles et naturels



Réerves foncières



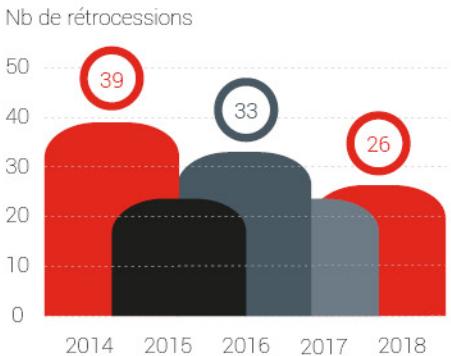
○ Montant en M€

----- Objectif théorique sur 3 ans

4 5

LES CHIFFRES RÉTROCESSIONS

L'EPFL a rétrocédé 26 propriétés en 2018 pour 6.965 K€, valeur comparable à l'an dernier. Contrairement à 2017, seul le quart de ces ventes l'ont été au profit de cessionnaires tiers (SAS, OPAC, opérateurs privés)



4 6

LES CHIFFRES ZOOM SUR LE STOCK

La valeur du stock annuel correspond à la différence entre les acquisitions et les cessions effectuées au cours de l'exercice comptable. Pour l'exercice 2018, 258 propriétés sont en portage. Les stocks progressent de nouveaux comme l'an passé, pour atteindre un montant de 46 millions d'euros, **valeur qui n'a jamais été atteinte**.

Cette tendance devrait persévéérer en 2019, par l'allongement des durées de portage : 4.5 millions d'euros seulement sont prévus en rétrocession par convention.

Stock cumulé en surface

Surface en Ha

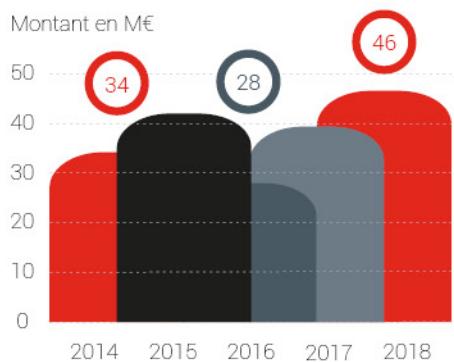


Commentaire :

Le stock en surface représente 74 hectares, très proche de l'an passé, dont 19 hectares de surfaces bâties

Stock cumulé en valeur

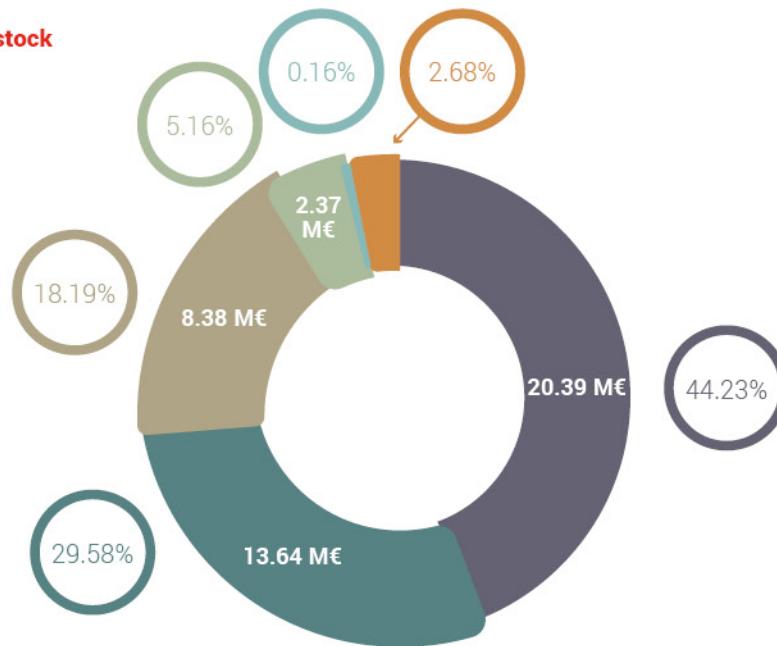
Montant en M€



LES CHIFFRES

ZOOM SUR LE STOCK

Affectation du stock



- Logement
- Développement économique
- Equipements publics
- Développement touristique
- Espaces agricoles et naturels
- Réserves foncières

4

LES CHIFFRES RESSOURCES

7

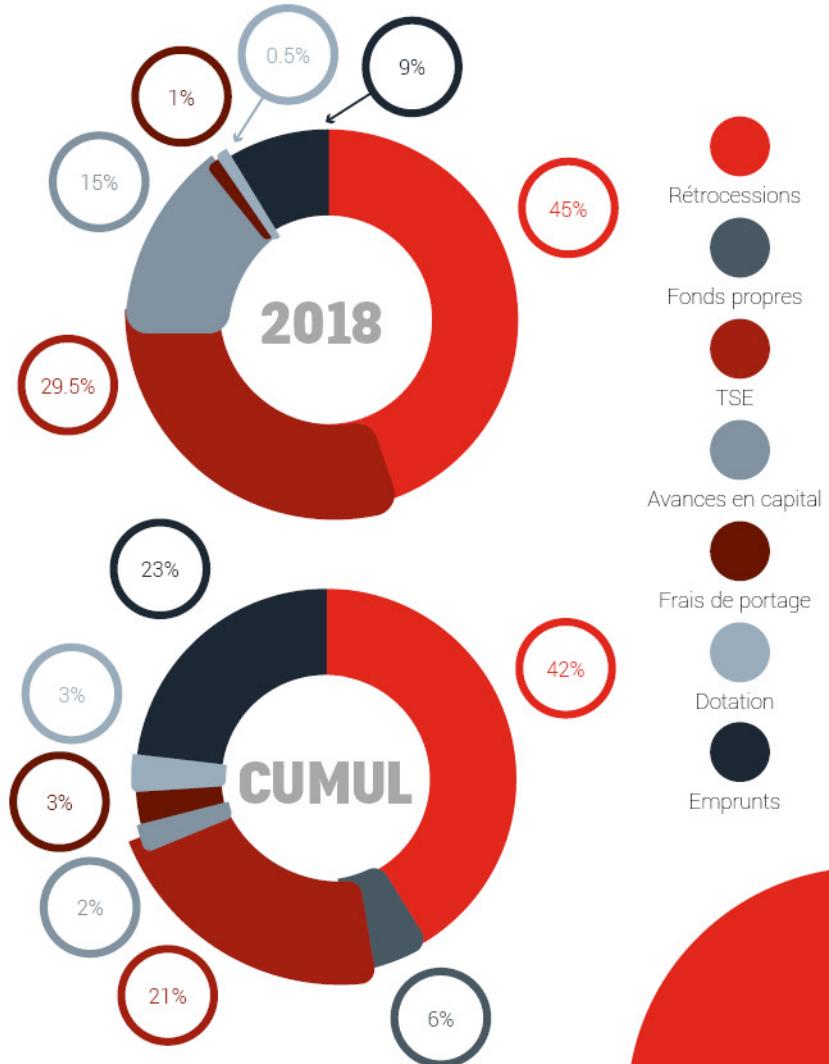
Les ressources comprennent notamment :

- La Taxe Spéciale d'Equipement (TSE) : il s'agit d'une taxe additionnelle aux quatre contributions directes locales. Indispensable pour l'autonomie financière de l'établissement, elle permet de garantir des ressources fiscales nécessaires à la garantie de l'emprunt. Pour 2018, la TSE représente 30 % des investissements.
- Les dotations de la Région Auvergne Rhône Alpes s'élèvent à 73.000 € en 2018.
- Le produit des rétrocessions : en 2018, ce volume correspond à 45 % des ressources.
- La mobilisation de l'emprunt, nulle en 2017 fut faible en 2018 : 1.350 k€.

Le recours à l'emprunt en 2019 risque d'être plus conséquent

- Les frais de portage sont faibles en 2018 car facturés à l'acte final depuis 2017. Ils ont en outre été considérablement réduits depuis le vote du PPI 2016/2020.
- À l'inverse, les accomptes versés par les collectivités représentent 2.364 K€, soit 15 % des ressources à l'année, 4 fois plus qu'en 2017.

À noter que l'EPFL prend en charge les taxes foncières et les assurances.



4

8

LES CHIFFRES

L'EPFL : 12 ANS D'ACTIVITÉ, QUELQUES CHIFFRES

L'EPFL de la Savoie a été créé par arrêté préfectoral du 14 Décembre 2005. Son installation effective a eu lieu le 2 septembre 2006 et les premières acquisitions (5 au total) ont été regularisées au cours de l'année 2007.

Depuis, l'activité de l'EPFL c'est :

110
millions d'euros
investis pour une fiscalité
prélevée de 33,5 millions
d'euros

489
propriétés acquises
dont 96 % à l'amiable

20
préemptions exercées
pour seulement
2 contentieux
(1 gagné,
1 en cours)

232
opérations menées
à destination du logement
pour 65 millions d'euros

Environ
6 600
logements
débloqués

5

ADHÉRENTS, GOUVERNANCE ET PARTENAIRES



5
1

ADHÉRENTS, GOUVERNANCE ET PARTENAIRES

NOS ADHÉRENTS

À l'origine créé à l'initiative de 38 communes représentant 131 000 habitants, l'EPFL compte aujourd'hui 265 communes adhérentes parmi lesquelles 3 communautés d'agglomération, 9 communautés de communes et 17 communes isolées.

Adhèrent également :

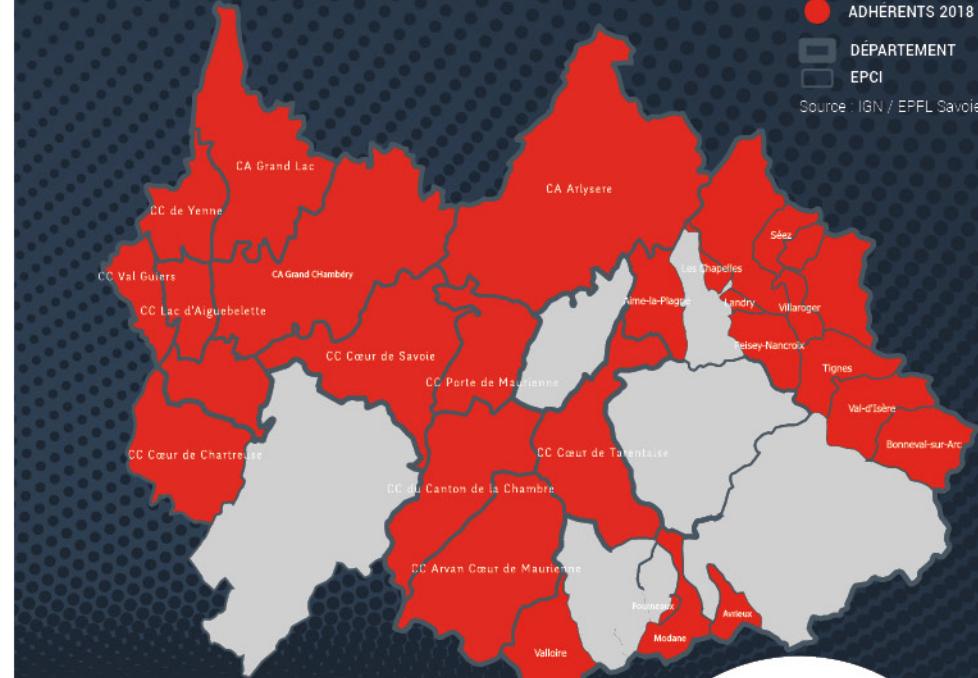


Adhérents de l'EPFL de la Savoie en 2018

LÉGENDE

- ADHÉRENTS 2018
- DÉPARTEMENT
- EPCI

Source : IGN / EPFL Savoie



Adhérents de l'EPFL de la Savoie en 2005



**5
2**

BRÈVES PARTENAIRES 2018



Un atelier sur les enjeux des sites et sols pollués dans le cadre d'acquisitions foncières et de projets d'aménagement a été coanimé par le bureau d'études en Environnement ANTEA GROUP et Maître Marie-Pierre MAÎTRE, avocate spécialisée dans le droit de l'Environnement. Cette formation a permis aux collaborateurs de l'EPFL de Savoie et de l'EPFL de l'Ain, d'affiner leurs connaissances sur l'impact financier et réglementaire, sur le foncier, des activités potentiellement polluantes pour le sous-sol.



Observatoire foncier partenarial

L'action de l'observatoire foncier partenarial a permis de développer une méthode partagée afin de construire une enveloppe urbaine rétrospective de 2006, 2009 et 2013 sur l'ensemble de la Savoie. Celle-ci est mise à la disposition des collectivités et syndicats mixtes de Savoie afin de leur permettre d'asseoir leurs documents d'urbanisme et leurs travaux d'évaluation à mi-parcours.



L'EPFL a contresigné un contrat de mixité sociale prévu par la loi ENL avec la commune de Challes Les Eaux, Grand Chambéry et les services de l'Etat. Il s'agit d'un document de programmation comprenant les outils et leviers qui permettront à la commune et à ses partenaires d'atteindre les objectifs de production de logements sociaux. Il s'agit du second contrat après celui en cours avec Barberaz depuis 2016.



L'État, l'Agence Nationale de l'Habitat, la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, La Commune de Moûtiers, l'OPAC de la SAVOIE et l'EPFL ont signé pour 6 ans une « convention de revitalisation ». L'objectif principal du projet est de « faire de Moûtiers une ville attractive, ouverte et accessible » en lui apportant un appui en termes financier et d'ingénierie.

Cette orientation générale est déclinée en 4 objectifs spécifiques :

- Reconquérir un dynamisme économique,
- Offrir des équipements publics de centralité de qualité,
- Accroître la population, favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle
- Organiser la mobilité dans, vers et au départ de Moûtiers

5 3

ADHÉRENTS, GOUVERNANCE ET PARTENAIRES

ZOOM SUR LES POMPIERS

Depuis la signature d'une convention en décembre 2017, l'EPFL met à disposition du SDIS un certain nombre de bâtiments afin de permettre aux pompiers de réaliser différents types d'exercices et de manœuvres (feux réels, fumées froides, etc...).

"Depuis plus de 10 ans, l'EPFL 73 et le SDIS de la Savoie partagent leurs compétences, d'abord de manière artisanale en faisant quelques actions puis de manière plus organisée suite à la signature, fin 2017, d'une convention de mise à disposition de bâtiments voués à la démolition ou à la réhabilitation.

Celle-ci permet de manière très structurée et professionnelle de centraliser et d'harmoniser les réponses aux sollicitations du SDIS auprès de l'EPFL. Le retour d'expérience sur cette année de fonctionnement et les enseignements à tirer sont très positifs [...]

Merci à ceux qui, au quotidien, œuvrent pour que cette collaboration fonctionne."

Nicolas RUBOD

Commandant du centre de secours principal
d'AIX LES BAINS



**5
4**

ADHÉRENTS, GOUVERNANCE ET PARTENAIRES

CHAÎNE YOUTUBE



YouTube

Retrouvez toutes nos vidéos de présentation de notre métier, témoignages, démolitions... sur notre chaîne Youtube.



5

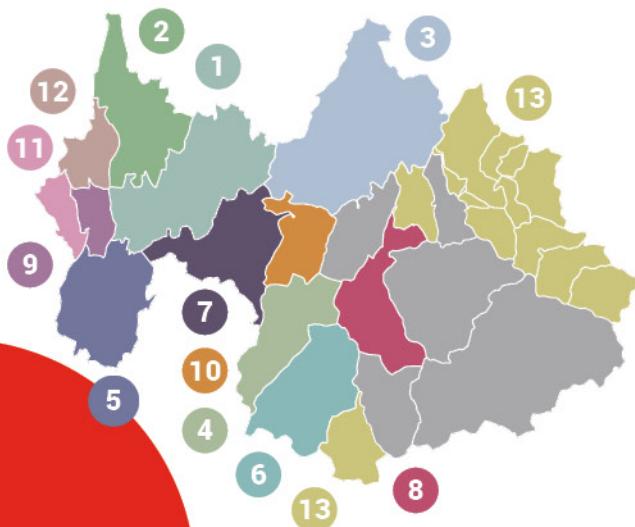
ADHÉRENTS, GOUVERNANCE ET PARTENAIRES

LA GOUVERNANCE

5

- 1 GRAND CHAMBERY
- 2 GRAND LAC
- 3 CA ARLYSERE
- 4 CC CANTON DE LA CHAMBRE
- 5 CC COEUR DE CHARTREUSE
- 6 CC COEUR DE MAURIENNE-ARVAN
- 7 CC COEUR DE SAVOIE

- 8 CC COEUR DE TARENTAISE
- 9 CC LAC D'AIGUEBELETTE
- 10 CC PORTE DE MAURIENNE
- 11 CC VAL GUIERS
- 12 CC YENNE
- 13 COMMUNES ISOLÉES



RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES



EMILIE BONNIVARD

• Conseillère Régionale



FABRICE PANNEKOUCKE

• Conseiller Régional



ALEXANDRA TURNAR

• Conseillère Régionale

1 GRAND CHAMBERY



XAVIER DULLIN

• Président



BRIGITTE BOCHATON

• Vice Présidente



JEAN-MARC LÉOUTRE

• Vice Président



LOUIS CAILLE

• Conseiller communautaire



ALBERT DARVEY

• Conseiller communautaire



DANIEL ROCHAIX

• Conseiller communautaire



FLORENCE VALLIN-BALAS

• Conseillère communautaire

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE



COLETTE BONFILS

• Conseillère Départementale



CHRISTELLE FAVETTA-SIEYES

• Conseillère Départementale



MARINA FERRARI

• Conseillère Départementale

2 GRAND LAC



CORINNE CASANOVA

• Vice Présidente



JEAN-CLAUDE CROZE

• Vice Président



DENISE DE MARCH

• Conseillère communautaire



YVES GRANGE

• Conseiller communautaire

3 CA ARLYSERE



ANNICK CRESSENS

• Conseillère communautaire



YVES DUJOL

• Conseiller communautaire



PHILIPPE GARZON

• Conseiller communautaire



FRANÇOIS GAUDIN

• Conseiller communautaire

4 CC CANTON DE LA CHAMBRE



JEAN BAUDIN

• Conseiller communautaire

5 CC CŒUR DE CHARTREUSE



DENIS SÉJOURNÉ

• Président

6 CC CŒUR DE MAURIENNE-ARVAN



JEAN-PAUL MARGUERON

• Président

7 CC CŒUR DE SAVOIE



ETIENNE PILARD

• Vice Président



ERIC COVAREL

• Conseiller communautaire

8 CC CŒUR DE TARENTAISE



GEORGES DANIS

• Vice Président

9 CC LAC D'AIGUEBELETTE



PASCAL ZUCCHERO

• Conseiller communautaire

10 CC PORTE DE MAURIENNE



HERVÉ GENON

• Président

11 CC VAL GUIERS



GILBERT GUIQUE

• Conseiller communautaire

12 CC YENNE



FRÉDERIC VERRON

• Conseiller communautaire

13 COMMUNES ISOLÉES



GEORGES BOUTY

• Adjoint-Mairie d'Aime La Plagne



JEAN-LUC PENNA

• Maire de Seez



JEAN-PIERRE ROUGEAOUX

• Maire de Valloire

5
6

ADHÉRENTS, GOUVERNANCE ET PARTENAIRES

L'ÉQUIPE EN DÉTAIL



5 6

ADHÉRENTS, GOUVERNANCE ET PARTENAIRES

L'ÉQUIPE EN DÉTAIL

DIRECTION

PHILIPPE POURCHET

Directeur
06 07 16 84 21
ph.pourchet@epfl73.fr

ACTION FONCIÈRE

JOSETTE REMY

Responsable du pôle action foncière
04 58 34 00 03 - 06 31 13 97 30
j.remy@epfl73.fr

LAURENT FONDIMARE

Chargé de missions foncières
04 58 34 00 02- 07 86 95 64 16
l.fondimare@epfl73.fr

LAURENT MALCAYRAN

Chargé de missions foncières
04 58 34 00 09 - 06 33 53 43 50
l.malcayran@epfl73.fr

ADMINISTRATIF

FLORENCE BOLLEY

Assistante de Direction et
Responsable du pôle administratif
04 58 34 00 05
f.bolley@epfl73.fr

EVELYNE ROUQUET

Assistante de gestion foncière
04 58 34 00 00
e.rouquet@epfl73.fr

EVIN DUNDAR

Hôtesse d'accueil-secrétaires
administratives
04 79 25 23 38
e.dundar@epfl73.fr

COMPTABILITÉ

ESTHER POTIN

Chargée de gestion budgétaire
et comptable
04 58 34 00 06
e.potin@epfl73.fr

PATRIMOINE

VINCENT JULLIEN

Responsable du pôle patrimoine
04 58 34 00 07- 07 88 55 58 53
v.jullien@epfl73.fr

EMELINE DHAINAUT

Chargée de gestion du patrimoine
04 58 34 00 01-06 48 31 11 49
e.dhainaut@epfl73.fr

DEVELOPPEMENT

FRANCK GAUDIN

Responsable du pôle
développement
04 58 34 00 04- 06 73 79 85 04
f.gaudin@epfl73.fr

ANGE MONDOLONI

Chargé de mission géomatique Web
04 58 34 00 08 - 06 48 89 87 20
a.mondoloni@epfl73.fr

EPFL DE LA SAVOIE

25 Rue Jean Pellerin
CS 42623
73026 CHAMBERY CEDEX

04 79 25 23 38
contact@epfl73.fr
www.epfl73.fr

IMMOBILIER TOURISTIQUE

PIERRE-YVES GRILLET

Chef de projet
07 84 29 37 10
py.grillet@epfl73.fr

5

7

ADHÉRENTS, GOUVERNANCE ET PARTENAIRES

SITE INTERNET

RETRouvez toute l'information sur :
www.epfl73.fr



5
8

ADHÉRENTS, GOUVERNANCE ET PARTENAIRES

LES PARTENAIRES



5

8

ADHÉRENTS, GOUVERNANCE ET PARTENAIRES

LES PARTENAIRES



Fédération
des Maires



Auvergne
Rhône-Alpes
Entreprises | Savoie



MONTMÉLIAN

La démolition de l'ancienne usine Sacmi a d



L'emplacement de l'ancienne usine Sacmi devrait accueillir des logements et activités tertiaires.

LES MARCHES Les lauréats du concours seront annoncés à la Sa

Les travaux de démolition de l'ancienne usine Sacmi, située avenue Paul-Louis Merlin, qui a commencé il y a quelques mois, ont débuté sous l'égide de l'EPFL (Etablissement public foncier local de la Savoie) auquel la Ville a demandé l'assistance pour la mise de ce site, le 8 janvier. C'est une page tourne de la Ville. Louis Merlin cueillait une gr

de l'activité commerciale et tertiaire de la commune de Domessin, qui a connu de nombreux succès ces dernières années. L'EPFL a mis en place un programme de rénovation urbaine visant à renforcer l'attractivité de la ville et à favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et de logements sociaux. Le programme prévoit la réhabilitation de plusieurs bâtiments historiques et la construction de nouveaux immeubles résidentiels et commerciaux. La Ville de Domessin a également investi dans l'aménagement des espaces publics, notamment la place centrale et les rues piétonnes.

DOMESSIN

Les grands chantiers à venir dans la commune



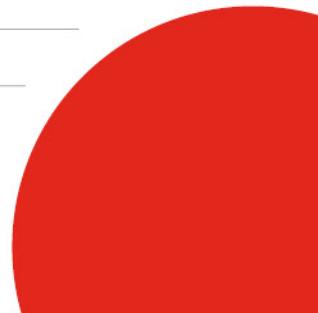
En cours de destruction, le bâtiment Billon sera remplacé...

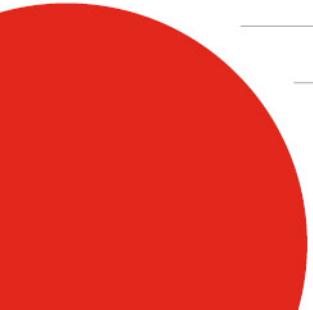
À près des travaux consistant à créer un Espace culturel en lieu et place de l'ancienne menuiserie Gaillard (notre édition du 21 avril), un autre site va connaître une importante modification.

Propriété de la famille Billon, le bâtiment situé sur la place du village et comprenant deux logements ainsi qu'un dépôt de carburant et charbon est en cours de destruction. Tout comme pour la menuiserie locale, la commune a racheté le bâtiment via l'EPFL (Etablissement



...Par un immeuble de l'OPAC comportant 13 loge





www.epfl73.fr



25 Rue Jean Pellerin
CS 42623
73026 Chambéry CEDEX

Tél. **04 79 25 23 38**
Fax : **04 79 84 21 65**
Courriel : contact@epfl73.fr

